

Compte-Rendu de la commission thématique communication / sensibilisation

Du 9 octobre 2015

Présents : Edouard Daniel, Muriel Cléry, Bénédicte Dupé, Laurence Dupont, Flore Salaün

Excusés : Daniel Baron, Jean-Claude Bernard, Annie Brière

1. Contexte et objectif

Le but de la réunion était de construire un plan d'actions pour la communication et la sensibilisation en baie de Vilaine, avec la définition de priorités. Ce plan d'actions doit permettre de répondre à des orientations et dispositions du SAGE Vilaine, ainsi que de proposer des actions pour répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic de la baie de Vilaine.

DISPOSITIONS DU SAGE VILAINE :

✓ Baie de Vilaine :

Orientations : assurer le développement durable de la baie de Vilaine, reconquérir la qualité de l'eau, réduire les impacts liés à l'envasement, préserver, restaurer et valoriser les marais littoraux

- Disposition 58 : favoriser la concertation et le dialogue
- Disposition 61 : préserver et valoriser les usages emblématiques de la baie
- Disposition 70 : collecter les eaux usées des camping-cars
- Disposition 75 : suivre l'envasement de l'estuaire de la Vilaine
- Disposition 76 : élaborer et mettre en œuvre un programme d'actions visant à réduire les impacts de l'envasement dans l'estuaire de la Vilaine

✓ Optimiser la gestion des eaux pluviales :

- Dispositions 134 et 135 : limiter le ruissellement lors de nouveaux projets et en développant des techniques alternatives

✓ Formation et sensibilisation :

- Disposition 187 : sensibiliser et impliquer sur les objectifs thématiques de l'eau
- Disposition 188 : renforcer le rôle de centre de ressources de l'EPTB pour les autres collectivités
- Disposition 194 : s'appuyer sur des acteurs intermédiaires
- Disposition 196 : sensibiliser les jeunes
- Disposition 197 : sensibiliser le grand public (baie de Vilaine : camping cars, plaisanciers)

ENJEUX DE LA BAIE DE VILAINE :

Enjeux
Maîtrise des impacts de l'envasement pour pérenniser les usages
Conciliation des activités touristiques et de la préservation de l'environnement
Préservation, développement et valorisation des activités primaires sur le littoral
Reconquête de la qualité des masses d'eaux littorales pour satisfaire les usages littoraux et préserver les écosystèmes
Optimisation de la capacité d'accueil de la population résidente et saisonnière en limitant la pression sur les milieux
Préservation et valorisation du patrimoine naturel et paysager de la Baie de Vilaine en renforçant le lien terre-mer
Préservation du milieu estuarien et maritime, et de ses ressources
Anticipation et adaptation aux effets du changement climatique
<u>Amélioration et partage de la connaissance, communication et sensibilisation pour s'approprier et protéger le littoral</u>
Coordination des dynamiques de projets et des mesures de gestion pour une cohérence d'action sur la Baie de Vilaine

2. Plan d'actions

Le plan d'actions qui a été défini est le suivant :

1. Amélioration de la communication autour du Comité d'estuaire et de ses actions

✓ Communication :

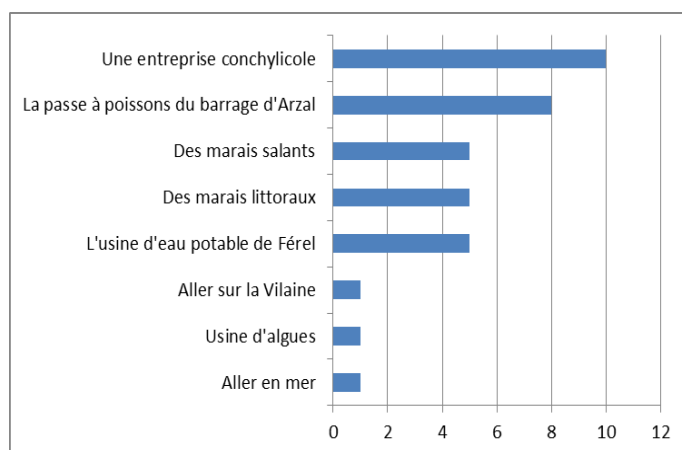
- Réalisation d'une **newsletter** 2 fois par an avec des sujets d'actualité et une thématique précise (exemple : bilan qualité de l'eau, qui fait quoi dans l'estuaire,...). Rédaction par l'IAV. **Première lettre au premier semestre 2016.**
- Préparation d'articles concernant la baie de Vilaine et le Comité d'estuaire adressés aux mairies et EPCI à insérer dans leur bulletin municipal/ intercommunal. Articles qui devront être utilisables pendant 3 à 4 mois. Rédaction par l'IAV.
- Utilisation des réseaux sociaux. A faire par IAV et Edouard Daniel.

✓ Partage de la connaissance / mieux se connaître :

- **Refonte du site internet de l'IAV en 2016** : opportunité pour mieux structurer l'information et mieux jouer le rôle de centre de ressources (mise à disposition d'études sur la baie, de liens intéressants). Réalisé par l'IAV.
- Organisation de visites sur le territoire, conformément à ce qui a été demandé à la fin de la Rando'baie de 2014. Il a été décidé que la première visite concernerait la visite d'une **entreprise conchylicole**, qui permettrait d'aborder le métier, la préservation de la qualité des eaux, les autres problématiques rencontrées. Visite à proposer dans un premier temps aux membres du Comité d'estuaire. Il sera ensuite décidé si une visite de ce type peut être réalisée pour le grand public, et avec quelles modifications.

Visite à organiser en **mars 2016** ? par le CPIE.

Les autres visites pourront être organisées par la suite, en fonction des retours sur la première visite, et par rapport aux autres demandes formulées :



Question à l'issue de la Rando'Baie :
Quels autres sites souhaiteriez-vous visiter ?

2. Échanges autour de bonnes pratiques

Il est proposé de mettre en place des journées d'échange sur des thématiques qui intéressent les élus et les techniciens communaux. La première journée sera consacrée aux problématiques de gestion durable des plages et des espaces littoraux, le **20 novembre 2015**. Les deux thèmes principaux seront la **gestion de la laisse de mer et la limitation des ruissellements lors de la réalisation des aménagements côtiers**.

Des intervenants restent à trouver. Le courrier d'invitation signé du Psdt du Comité d'estuaire et de l'IAV doit être envoyé la semaine du 12 octobre. Seront invités les maires, élus en charge de l'environnement, des travaux et les services techniques. Il est prévu de leur laisser la possibilité d'inviter les associations s'ils le souhaitent. Un mail sera également adressé aux communes pour annoncer le courrier et l'évènement.

Actions organisée par le CPIE en partenariat avec l'IAV.

3. Accompagnement des acteurs du tourisme

Des actions ont déjà été menées par le CPIE en partenariat avec Cap Atlantique, qui ne souhaite pas poursuivre sur cette thématique et n'est pas en demande d'actions spécifiques de la part du Comité d'estuaire.

Ce type d'actions devra être retravaillé par rapport aux besoins de la rive nord de l'estuaire. Un contact sera pris avec les offices du tourisme de la rive nord avant fin 2015.

4. Appropriation du territoire par les habitants

Cet axe se décline de la façon suivante :

- ✓ **Excursion en terre humide sur les marais rétrolittoraux** (métier, environnement, problématiques) qui constituent un enjeu important sur le littoral, et des actions à mener par la Comité d'estuaire. Aller sur les marais du St Eloi, qui sont des marais peu connus mais avec des actions qui y ont été menées par des agriculteurs qui ont l'air très intéressantes.

➔ A organiser en **avril 2016** ? par le CPIE

D'autres excursions pourront être organisées ensuite en fonction des retours et des visites organisées pour le Comité d'estuaire.

- ✓ Organisation de **conférences scientifiques pédagogiques** à partir des études menées sur le territoire. Il serait intéressant que l'IAV restitue ses travaux et études lors de ces conférences. Le premier thème sera soit la **restitution des suivis sur les oiseaux en estuaire** (avec proposition de sortie de comptage d'oiseaux) menés par l'UBS et le SEPNEB, soit sur **l'envasement** (à l'occasion de la sortie des plaquettes de communication sur l'envasement). La préférence du groupe va aux oiseaux ; cela permettrait notamment de « sortir de la vase ».

A retenir, une conférence qui a été menée par Geneviève Arzoul sur les pesticides dans l'eau de mer qui était très bien (lors de l'AG de Cap 2000).

Organisé par l'IAV pour les deux premières conférences.

- ✓ Mener une action de **sensibilisation des scolaires** en lien avec les écoles et le programme scolaire : **année scolaire 2016-2017**. Action mise en œuvre par le CPIE.

Les autres actions liées à la mise en place d'un chantier participatif et les expositions ne font pas partie des actions à mettre en place de façon prioritaire. Elles pourront être redébatues à l'issue de la première année d'actions, fin 2016.

3. Suites à donner

- ✓ Finalisation du plan d'actions par rapport aux acteurs du tourisme
- ✓ Etablissement d'une convention entre le CPIE Loire Océane et l'IAV pour la mise en œuvre de certaines actions et validation du budget pour certaines actions
- ✓ Organisation de la journée d'échanges du 20 novembre
- ✓ Communication du plan d'actions au Président du Comité d'estuaire avec Edouard Daniel
- ✓ Démarrage de l'organisation de certaines actions et présentation du plan d'actions au prochain Comité d'estuaire (janvier 2016)